



S.A. avec Conseil d'Administration au capital de 47.148.690.000 FCFA | Siège social : Avenue de Gaulle, B.P. 4077 – Douala
RCCM : Douala n° RC/Dia/1974/B/4624 Numéro statistique 211511001 – S | N° de Contribuable MO5740001633D
Tél : (+237) 233 42 99 72 - 233 43 00 33 - 233 43 00 35 | Fax : (+237) 233 42 22 47
E-mail : contact@eneo.cm | Site Web : www.eneocameroon.cm

Appel d'Offres National Ouvert N°064/DGA/DAP/2021

Pour la souscription d'un Contrat de gestion des dépenses de santé pour le personnel d'ENEO, sa filiale, ainsi que leurs familles sur le territoire national et à l'étranger, et d'une assurance assistance pour le personnel

1. Introduction

1.1. Activités et Organisation d'ENEO CAMEROON S.A.

ENEO CAMEROON S.A. (ENEO) est une société en charge de la production et de la distribution de l'énergie électrique sur toute l'étendue du territoire camerounais.

ENEO emploie près de 3 614 salariés permanents.

1.2. Objet de l'appel d'offres et consistance des prestations

Le présent appel d'offres a pour objet la souscription pour une durée de trois ans, d'un Contrat de gestion des dépenses de santé pour le personnel de la société ENEO et sa filiale ENEO-GENCO et leurs familles tant sur le territoire national qu'à l'étranger et d'une assurance assistance pour le personnel.

Les prestations à exécuter sont les suivantes :

- Gestion des Dépenses de Santé
- Assurance Assistance et évacuation sanitaire

A cet effet, ENEO invite par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées à présenter leur meilleure offre.

1.3. Participation et origine

- La participation au présent appel d'offres est ouverte aux compagnies d'assurance et aux courtiers autorisés à Exercer en République du Cameroun, agréés par le Ministère des Finances et la CIMA.
- Les groupements d'entreprises ne sont pas autorisés.
- L'entreprise participant à cet Appel d'Offres sera retenue suivant les critères de d'évaluation et de qualification annoncés dans le Dossier d'Appel d'Offres.
- L'entreprise participant à cet Appel d'Offres s'engage à se conformer aux « Dispositions relatives à la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux » joints au Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par les budgets OPEX 2022 et suivants d'ENEO.

3. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

- 3.1. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et téléchargé sur le site Web d'ENEO (www.eneocameroon.cm) >>Actualités et Médias>>Communiqués>>Appels d'offres et Résultats) à toute heure à partir de la publication du présent avis d'appel d'offres.
- 3.2. Le Dossier d'Appel d'Offres est constitué des éléments principaux suivants :



S.A. avec Conseil d'Administration au capital de 47.148.690.000 FCFA | Siège social : Avenue de Gaulle, B.P. 4077 – Douala
RCCM : Douala n° RC/Dia/1974/B/4624 Numéro statistique 211511001 – S | N° de Contribuable MO57400001633D
Tél : (+237) 233 42 99 72 - 233 43 00 33 - 233 43 00 35 | Fax : (+237) 233 42 22 47
E-mail : contact@eneo.cm | Site Web : www.eneocameroon.cm

- a. Les Instructions aux Soumissionnaires ;
- b. Cahier de charges
- c. Le Bordereau des prix
- d. Les formulaires de soumission de la proposition technique
- e. Les formulaires de soumission de la proposition financière
- f. Les pièces administratives
- g. Les critères d'évaluation et de qualification
- h. Les formulaires d'engagement :
 - h1. Formulaire d'intention de soumissionner ;
 - h2. Questionnaire d'Etudes Préliminaires ;
 - h3. Dispositions relatives à la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux).

4. Processus de soumission

- 4.1. En réponse au présent Appel d'Offres, les entreprises répondront par la soumission :
 - Des pièces administratives ;
 - D'une offre technique ;
 - D'une offre financière.
- 4.2. La préparation et la soumission des offres se feront conformément aux dispositions du présent Avis d'Appel d'Offres et des Instructions aux Soumissionnaires données dans le Dossier d'Appel d'Offres.
- 4.3. Les offres doivent être remises au plus tard le **Vendredi 27 Août 2021 à 12 heures précises (heure locale)**.

5. Méthode de sélection

Les soumissionnaires seront choisis par la méthode de sélection du mieux disant conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Communications

- 6.1. Toutes les questions concernant cet appel d'offres doivent être adressées uniquement par courrier électronique à l'adresse : eneo.tenders@eneo.cm en reprenant l'objet tel qu'il suit : **Objet: AO N°064/DGA/DAP/2021_Renouvellement contrat de gestion des dépenses santé**
- 6.2. ENEO répondra aux questions reçues dès la date de publication du dossier d'appel d'offres et cessera toute transmission de réponses 5 jours avant la date limite de recevabilité des offres. Les questions par appel téléphonique sont proscrites.
- 6.3. Aucune information de propriété industrielle ne doit être fournie dans les questions ; les réponses aux questions d'un soumissionnaire pendant le processus d'Appel d'Offres seront diffusées à tous les autres soumissionnaires.
- 6.4. Les communications au cours du présent Appel d'Offres seront tenues en tant qu'information confidentielle et de propriété industrielle.
- 6.5. **Tout contact pris par un soumissionnaire, directement avec d'autres employés ou membres du conseil d'administration d'ENEO concernant cet Appel d'Offres, est une violation des critères de réponse à cet Appel d'Offres et peut être cause d'élimination du soumissionnaire.**



S.A. avec Conseil d'Administration au capital de 47.148.690.000 FCFA | Siège social : Avenue de Gaulle, B.P. 4077 – Douala
RCCM : Douala n° RC/Dla/1974/B/4624 Numéro statistique 211511001 – S | N° de Contribuable MO57400001633D
Tél : (+237) 233 42 99 72 - 233 43 00 33 - 233 43 00 35 | Fax : (+237) 233 42 22 47
E-mail : contact@eneo.cm | Site Web : www.eneocameroon.cm

7. Additif et Annulation de l'Appel d'Offres

7.1. ENEO se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure au présent Appel d'Offres ou de ne pas donner suite à offre.

7.2. ENEO peut, jusqu'à la signature du contrat, soit annuler l'Appel d'Offres, soit annuler la procédure de mise en place du contrat sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Les conditions d'annulation et les mesures associées sont décrites dans les instructions aux soumissionnaires.

Le Directeur des approvisionnements